



Luxembourg, le 21 janvier 2020  
 Dépôt : Serge Wilmes  
 Groupe politique CSV

Interpellation du PIB  
 du bien-être

3

## MOTION

### La Chambre des Députés,

Considérant que le PIBien-être a été conçu avec l'objectif d'appréhender, dans le temps, la diversité des conditions de vie réelles des individus au Luxembourg en vue de concevoir et d'évaluer les politiques adéquates,

Que pour y parvenir et pour devenir une sorte de complément par rapport aux indicateurs traditionnels, tels le PIB, il convient d'en publier des mises à jour à des intervalles réguliers, au mieux tous les ans,

Notant que dans sa publication « PIBien-être : The report », l'Institut national de la statistique et des études économiques (STATEC) suggère :

- « a yearly or biennial report to illustrate results from the analysis of a restricted database. Such database would contain a subset of indicators, namely those available at yearly frequency » et
- « a report released at the arrival of data collected at longer frequencies to complement the information of reports based on higher frequencies data »,

Que, malgré les revendications du Conseil économique et social et du Conseil supérieur du développement durable de novembre 2013 et la suggestion précitée du STATEC, tel n'a jusqu'à présent pas été le cas,

### Invite le Gouvernement

à actualiser les indicateurs afférents dans les meilleurs délais et par la suite à des intervalles réguliers,

à mieux se servir de ces indicateurs dans l'évaluation des politiques menées et à procéder, dans la mesure du possible, aux ajustements politiques en fonction des résultats obtenus,

le tout avec l'objectif ultime de mieux servir le bien-être des citoyens du pays





